



Relevé de décisions de la réunion du Comité de Pilotage de lancement du PAPI de la Sambre – 23 mai 2017

Etaient présents :

- Paul Raoult, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sambre –
- Fabrice Piette, Vice-Président de la Commission Locale de l'Eau – Vice-Président de la CAMVS
- Guillaume Dhuiège, Chargé de mission principal patrimoine naturel et eau, PNR Avesnois
- Guillaume Caffier, Chargé de mission eau, PNR Avesnois
- Clara Dallon, Assistante d'étude PAPI, PNR Avesnois

STRUCTURE	NOM	PRENOM	FONCTION	REPRESENTATION
ADUS	BEZET	Frédéric	Chargé d'Etudes	
Agence Française pour la Biodiversité (ONEMA)	HORNAIN	Philippe		
ASAD de Le Quesnoy et environs	CABARET	Michel	Président	
Chambre d'Agriculture	RUFIN	Jean Christophe		
Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre	SAINT HUILE	Benjamin	Président	Excusé, Représenté par Matthieu FLAMME
Communauté de Communes du Pays de Mormal	CAMBIER	Guislain	Président	Excusé, Représenté par M-C. HOLLANDE
Conseil Départemental du Nord	LEDDA	Carole	Direction des Solidarités et du Développement Local - Direction Adjointe Ruralité et Environnement	
CPIE Bocage de l'Avesnois	COGNEAUX	Christian	Directeur	
DDT Aisne	HAUDRECHY	Mathieu		+ Hervé Vasseur
DDTM 59	FOURNIER	Edwige		+ Reynald COUTURE, David THOMAS, Alexandre DE GEEST
DREAL Hauts de France - LILLE	LAMARCHE	Swann	Chargé de Mission	
Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieux Aquatique (FDPPMA)	PETIT	Emmanuel		
Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieux Aquatique (FDPPMA)	SKIERSKI	Daniel	Président	+ Angélique LAUTISSIER, Chargée d'Etude
Météo France - Direction Interrégionale Nord	SALENGRO	Roland	Responsable de la Division Prévision	
NORD NATURE ENVIRONNEMENT	SZCZEPANSKI	Jean Bernard		
SDIS Nord - Onnaing	DUBUSSE	Olivier	Chef de Service - Service "Prévision du Groupement 4"	Excusé, Représenté par Madame COINE et le Capitaine JADAS
SMAECEA	DELTOUR	Alain	Vice-Président -Vice-Président du SAGE Sambre	
SMAECEA	MATHURIN DOLLO	Alain	Technicien	+ Mme WATREMEZ, VP SMAECEA
Voies Navigables de France - Antenne VNF de Berlaimont	SCULIER	Philippe	Responsable Antenne de Berlaimont	



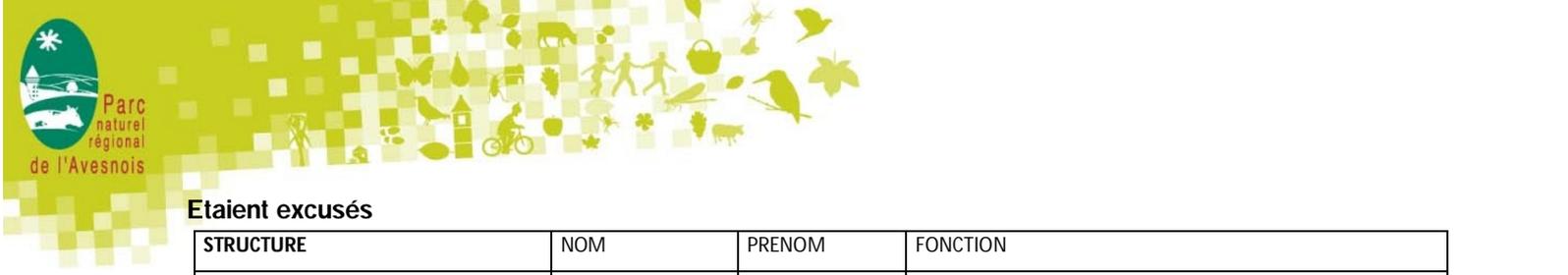


Représentation des communes :

Sur les 122 communes invitées, membres du SAGE, étaient présentes :

STRUCTURE	NOM	PRENOM	FONCTION	REPRESENTATION
Mairie d'Avesnes/Helpe	DEZITTER	Marie-Annick	Maire - 'Conseillère Départementale	Excusée, Représentée par Monsieur Henri BOUTTE Adjoint au Maire
Mairie de Beaurieux	DURSENT	Emmanuel	Maire	
Mairie de Berlaimont	DOCTOBRE	Marie Christine	1ère Adjointe au Maire	
Mairie de Bousignies/Roc	MASSART	Daniel	Maire	
Mairie de Boussois	GURTI	André	Technicien	
Mairie de Boussois	TILMANT	Jean	Adjoint aux Travaux	
Mairie de Cartignies	RATTE	Joël	Maire	Excusé, Représenté par Monsieur Jacques MORLAIN Maire Adjoint
Mairie de Catillon/Sambre	LEBLON	Francis	Maire	
Mairie de Cerfontaine	PIETTE	Fabrice	Maire	
Mairie de Dimechaux	ETEVE	Daniel	Maire	Excusé, représenté par M Willame Adjoint au Maire
Mairie de Doullers	PIOTROWSKI	Fabrice	Maire	
Mairie de Ferrière La Grande	DRONSART	Philippe	Maire	Excusé, Représenté par Monsieur Yvon MILLE Adjoint "Environnement"
Mairie de Floursies	DELTOUR	Alain	Maire & Délégué au P.N.R.A - Vice-Président de la S.M.A.E.C.E.A.	
Mairie de Fourmies	HIRAUX	Mickaël	Maire - Conseiller Départemental	Excusé, représenté par M. WERY _ Responsable Service Urbanisme et Habitat
Mairie de Grand Fayt	SCULFORT	Jean-Paul	Maire	
Mairie de Haut Lieu	CABARET	Bernard	Maire & Délégué au P.N.R.A	
Mairie de Jeumont	FARCHICH	Hamza	Technicien	
Mairie de Leval	THURETTE	Jacques	Maire	
Mairie de Locquignol	MATON	Jean Pierre	Adjoint au Maire	
Mairie de Maroilles	QUINZIN	Dominique	Maire & Délégué au P.N.R.A	
Mairie de Maubeuge	DECAGNY	Arnaud	Maire	Excusé, représenté par M. Lagoet
Mairie de Mazinghien	HENNEQUART	Michel	Maire & Délégué au P.N.R.A - Délégué EPCI pour la CC Caudrésis Catésis	
Mairie de Papeux	GILLET	Geneviève	Maire	
Mairie de Petit Fayt	ROYAUX	Claude	Maire & Délégué au P.N.R.A	
Mairie de Rainsars	WATREMEZ	Colette	Maire	
Mairie de Rousies	SULECK	Josiane	Maire	
Mairie de Sars Poteries	GILLET	Alain	Maire	Excusé, Représenté par Madame Danièle BEUVELET Adjointe
Mairie d'Etroeungt	JUSTICE	Vincent	Maire	Excusé, Représenté par M. Juste Henri adjoint au Maire

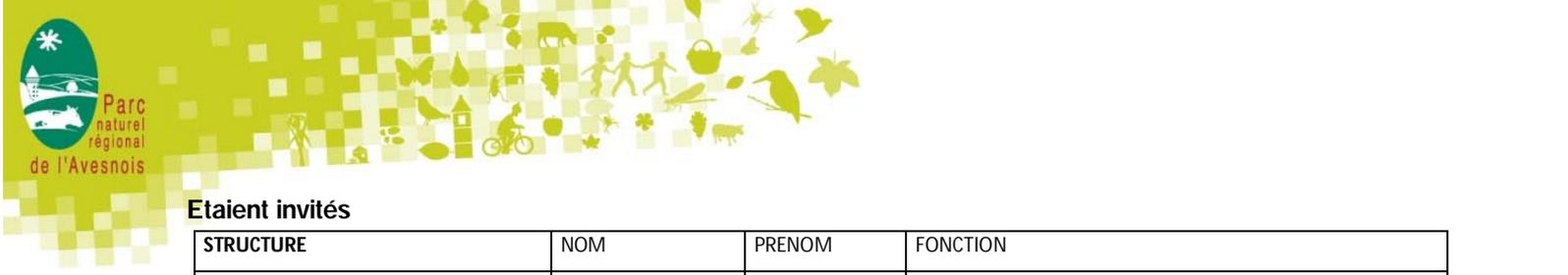




Etaients excusés

STRUCTURE	NOM	PRENOM	FONCTION
ADUS	WERION	Rémy	Directeur
CCI Gd Hainaut Nd de France	HOTTE	Gauthier	Directeur Exécutif
Communauté de Communes Thiérache du Centre	GUILLAUME	Alain	Vice-Président en charge de la Politique de l'Eau
Communauté de Communes Thiérache du Centre	RAFFIN	Vanessa	Chargée de mission "Eau Environnement"
Conseil Départemental du Nord	DEL PIERO	Françoise	Conseillère Départementale du Canton de Maubeuge - Vice-Présidente au PNR Avesnois
DDTM 59	LALART	Philippe	Directeur
SDIS de l'Aisne	TILLANT	Sylvain	Commandant
Syndicat Mixte du P.N.R.A.,	STIEVENART	Anne-Marie	Vice-Présidente de la CLE
Agence de l'Eau Artois-Picardie	GALTIER	Bertrand	Directeur Général





Etaient invités

STRUCTURE	NOM	PRENOM	FONCTION
Agence Française pour la Biodiversité (ONEMA)	MICHELET	Philippe	Directeur Général
Chambre d'Agriculture	GLACET	Jean Marie	Chargé de Mission
Communauté de Communes de la Thiérache Sambre et Oise	COCHET	Hugues	Président - Maire de Guise
Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois	POYART	Alain	Président
Communauté de Communes du Sud Avesnois	PERAT	Jean-Luc	Président
Communauté de Communes Thiérache du Centre	VERON	Paul	Président
Conseil Départemental de l'Aisne	CORCY	Sabine	Directrice Générale Adjointe Chargée de l'Aménagement et du Développement du territoire
Conseil Départemental de l'Aisne	GENNESSEAUX	Michel	Directeur
Conseil Départemental de l'Aisne	VASSEUR	Hervé	
Conseil Départemental du Nord	DEVOS	Carole	Conseillère Départementale du Canton de Fourmies - Adjointe au Maire de Rousies
Conseil Départemental du Nord - Direc Env't et Dévpt des Territ	DUEZ	Patricia	Directrice du service ENS
Conseil Départemental du Nord - Direction Aménagement durable	AGACHE	Jean Loup	Directeur Général Adjoint
Conseil Départemental du Nord - Direction Développement territorial	VAN SCHOOR	Nathalie	Directrice Générale Adjointe
Conseil Départemental du Nord - Lille	HOSSEPIED	Pascal	Directeur de la Direction Adjointe Ruralité et Environnement
Conseil Départemental du Nord - Unité Territoriale d'Avesnes / Helpe	DELESTREZ	Ludovic	Directeur de la Voirie - Chargée du Barrage du ValJoly
Conseil régional - Hauts-de-France	LOCUFIER	Lysiane	Chargée de Mission
Conseil régional - Hauts-de-France	MOYSE	Dominique	Conseiller Régional
DDT Aisne	FLORID	Jean Philippe	Directeur
DREAL Hauts de France - LILLE	GAFFET	Nathalie	Service Prévention des Crues
Eau et Force	FOSTIER		Directeur Général des Services
Mairie de Ribeaupville	COQUART	Maurice	Maire
Mairie d'Obrechies	DUVEAUX	Michel	Maire & Délégué EPCI au PNRA - Vice Président de la CAMVS
NORD NATURE ENVIRONNEMENT	ISTAS	Jacqueline	Présidente
NOREADE	POYET	Bernard	Directeur
S.D.I.S. Nord	FOUCRIER	Laurent	Chef de Service
SCOT Sambre Avesnois	POYART	Alain	Président
SDIS de l'Aisne	GODULLA	Eric	Lieutenant Colonel
SDIS de l'Aisne	RAGOT	Gilles	Directeur - Colonel
SIRACED-PC	DHEE	Stéphane	
Sous Préfecture d'Avesnes	KLES	Virginie	Sous-Préfet
Sous Préfecture de Vervins	BABSKI	Dominique	Sous-Préfet
SUEZ Eau France - Secteur Fourmies	COELHO	Carlos	Adjoint Chef d'Agence
Syndicat Intercommunal de gestion du bassin de l'Oise Amont (SIABOA)	PREDHOMME	Raymond	Président
Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois	POYART	Alain	Président

Ainsi que l'ensemble des 122 communes du bassin versant de la Sambre.





Monsieur Raoult et Monsieur Piette remercient Monsieur Quinzin, maire de la commune de Maroilles, pour le prêt de la salle de réunion au sein des locaux de la mairie.

Monsieur Raoult (*Président délégué du Parc naturel régional de l'Avesnois et Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sambre*) introduit la réunion en remerciant les nombreuses personnes présentes et souligne le fait que le sujet des inondations mobilise le territoire. Il précise que la démarche PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations) n'est pas un énième programme d'étude mais qu'il permet, dans le cadre de la démarche PAPI complet, de réaliser des travaux. Il informe également que ce dispositif permet de mobiliser des financements conséquents et qu'il faut donc investir cette possibilité.

Monsieur Raoult précise que le montant des dégâts dus aux inondations est bien souvent beaucoup plus élevé que le montant des travaux nécessaires à diminuer le risque. D'autre part, la France possède des enjeux forts : 17 millions de personnes sont exposées aux inondations sur le territoire national métropolitain et 9 millions d'emplois sont susceptibles d'être menacés par les crues. 1,4 millions de personnes sont menacés par les phénomènes de submersion marine.

Plus localement, le bassin Artois Picardie subit régulièrement des dégâts dus aux inondations et l'Avesnois en a fait les frais l'année dernière. Cette thématique est donc importante et il faut que nous travaillions main dans la main sur ce sujet. Monsieur Raoult passe ensuite la parole à M. Fabrice Piette, Vice-Président du Comité de Pilotage du PAPI.

Monsieur Piette (*Vice-Président de la Commission Locale de l'Eau et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre*) présente ses fonctions en tant que Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS). Il explique de la CAMVS a pris par anticipation la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et également la compétence optionnelle érosion. Il rappelle que la lutte contre les inondations ne tient qu'à nous. En effet, les élus des Etablissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) peuvent prendre la compétence GEMAPI. Il évoque le fait qu'avant, les inondations étaient principalement dues à des débordements de cours d'eau mais, que depuis quelques années, le ruissellement est de plus en plus important. Les inondations de 2016 confirment cette observation. Toutefois, beaucoup d'acteurs travaillent actuellement sur le territoire : les syndicats de gestion des cours d'eau, la fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (FDPPMA), la CAMVS etc.

Il y a des aménagements réalisés et une conscience du risque qui se développe, notamment dans le cadre de l'intégration du risque inondation au sein des documents d'urbanisme.

Monsieur Piette précise qu'aujourd'hui il est nécessaire d'être dans l'action et de ce fait, il faut également se préparer au niveau financier. En effet, même si des financements sont mobilisables il faudra une part locale. Cependant, étant donné le risque pour la population, il faut agir, les élus doivent se mobiliser. C'est aussi le rôle du PAPI, c'est un levier financier certes, mais c'est également un outil de coordination, de définition de maîtrise d'ouvrage et de gouvernance. La thématique des inondations touche les biens, les personnes mais aussi l'environnement, et il faut avoir ceci à l'esprit.





Madame Dallon (PNR Avesnois) commence la présentation du diaporama.

(Diapo 24) **Madame Dallon** explique que dans le cadre du PAPI, des financements sont mobilisables de la part de l'Etat mais également de l'Agence de l'Eau, du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et auparavant auprès des Conseils départementaux et régionaux. Madame Dallon demande si des membres de ces instances sont présents dans la salle afin de nous éclairer sur le sujet.

Madame Ledda (Conseil Départemental du Nord) informe qu'actuellement, les possibilités de financements pour les PAPI sont en cours de réflexion au sein du Conseil Départemental mais qu'il est probable qu'ils s'arrêtent. Cependant, le Conseil Départemental finance indirectement la chambre d'agriculture dans le cadre de l'animation agricole due projets de maîtrise du ruissellement et de l'érosion.

(Diapo 37 et 40) **Madame Dallon** présente les compositions du Comité de Pilotage et des groupes de travail du PAPI et demandant à l'assemblée s'il y a des manques.

Monsieur Petit (FDPPMA) propose d'ajouter le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) au sein du comité de pilotage étant donné la surface de forêt privée sur le territoire.

Monsieur Quinzin (maire de Maroilles) propose d'ajouter, au même titre que la Direction Interdépartementale des Routes (DIR), le service voirie départementale du Conseil Départemental.

Monsieur Petit (FDPPMA) propose d'ajouter la FDPPMA au sein des groupes de travail 1 et 4 (qui traitent respectivement de la connaissance et de la conscience du risque ainsi que de la prévision des crues et gestion de crise).

Il est également proposé d'ajouter les Associations Syndicales Autorisées de Drainage (ASAD) sein du groupe 1 (qui traite de la connaissance et de la conscience du risque).

Monsieur Cabaret évoque le cas de sa commune où il y a des problèmes de ruissellement et d'érosion. Il explique que la Chambre d'Agriculture a accompagné la commune. Cependant il explique que sans prise de compétence de la part de la communauté de communes et sans maîtrise d'ouvrage il est difficile d'avancer sur le dossier.

Monsieur Caffier (PNR Avesnois) répond que la compétence GEMAPI ne recouvre par les risques de ruissellement et d'érosion. Toutefois il est possible pour les EPCI, comme l'a d'ailleurs fait la CAMVS, de prendre cette compétence en optionnel. M. Caffier explique que la commune de Haut Lieu n'est pas la seule dans ce cas-là et que l'absence de définition de la maitrise d'ouvrage est un réel problème qui bloque toute intervention éventuelle. Le PAPI peut être un outil efficace en mobilisant des financements et surtout en fléchant et en organisant des maitres d'ouvrage potentiels.





Monsieur Raoult invite les services de l'Etat à nous parler un peu plus de la démarche PAPI et de leur rôle en tant que service instructeur.

Monsieur Lamarche (DREAL) expose qu'un PAPI doit être un ensemble d'action équilibré entre les 7 axes nécessaire à la lutte contre les inondations que ça n'est pas uniquement un programme de travaux. Il précise également que comme l'instruction du dossier du PAPI d'intention de la Sambre se fera en 2018 il est nécessaire d'élaborer le dossier dans le cadre du nouveau cahier des charges et que l'instruction se fera en commission de bassin et non pas en commission nationale.

Monsieur Raoult demande si M. Lamarche peut exposer à l'assemblée les autres démarches similaires en cours sur le bassin Artois Picardie

Monsieur Lamarche répond qu'il y a plusieurs démarches PAPI en cours à différents stades sur le bassin : PAPI du delta de l'Aa, de la Lys, de l'Yser, de la Canche, du Boulonnais et de la Somme.

Monsieur Raoult précise qu'il faudra travailler en étroite collaboration avec les services de l'Etat lors de l'écriture du PAPI d'intention afin d'éviter les mauvaises surprises lors de l'instruction du dossier.

Monsieur Raoult et Monsieur Piette concluent la réunion en remerciant les participants pour leur mobilisation et en rappelant la tenue des groupes de travail au cours du mois de juin :

- Le 2 juin : Connaissance et conscience du risque
- Le 9 juin : Prévion des crues et gestion de crise
- Le 16 juin : Réduction de la vulnérabilité
- Le 23 juin. Réduction de l'aléa

